DOSSIER DE PRESSE

VALORISONS ET PRÉSERVONS NOS RESSOURCES NATURELLES !

1RES ASSISES DU BOIS ET DE LA FORÊT

Jeudi 21 octobre 2021

www.ain.fr

AIN 01
le Département

VALORISONS ET PRÉSERVONS NOS RESSOURCES NATURELLES AGISSONS POUR LA FORÊT DE DEMAIN

La préservation de la ressource forestière fait partie des cinq chantiers prioritaires de l'exécutif départemental. Avec 204 000 hectares de forêt, 1 350 entreprises générant plus de 5 500 emplois, la filière forêt-bois constitue un secteur important de l'économie du département de l'Ain.
Face aux besoins d'adaptation liés notamment au changement climatique, des axes d'intervention et des actions précises doivent être identifiés pour faciliter la régénération des forêts aindinoises et concentrer les efforts sur les enjeux majeurs.
C'est dans ce contexte que le Département de l'Ain organise, à l'attention des professionnels de la filière, le jeudi 21 octobre 2021, à l'Espace Malraux, à Nantua, les Assises départementales du bois et de la forêt.

Au programme, une conférence et trois tables rondes qui permettront de répondre aux questions :
• Comment concilier production et préservation de la ressource forestière ?
• Comment le reboisement sert à l'aménagement du territoire à l'heure de la transition énergétique et écologique ?
• Comment garantir un usage local de la ressource forestière ?

Les Assises départementales permettront d'apporter des éléments de réponses et d'engager une large concertation pour permettre la mise en place, au printemps 2022, d'actions concrètes visant à préserver cette ressource naturelle et soutenir une filière d'excellence essentielle pour l'Ain.

Jean Deguerry
Président du
Département de l'Ain

« J'ai souhaité que la préservation de la forêt soit l'un des cinq chantiers prioritaires de notre mandat car l'économie de cet écosystème est en grande souffrance. Le Département de l'Ain est loin d'être inactif en la matière puisque nous avons voté, en 2020, le 4e livre blanc de la filière bois témoignant de notre engagement en faveur de ce pan important de l'économie aindinoise. Pour aller encore plus loin et concentrer nos efforts sur la régénération de nos forêts, sur la lutte contre les maladies qui la font disparaitre, pour faciliter le reboisement, pour soutenir les acteurs et les filières, j'ai voulu que nous organisions les Assises départementales du bois et de la forêt. C'est un moment essentiel qui nous permettra de travailler avec l'ensemble des professionnels de la filière pour parvenir à mettre en place, d'ici à l'année prochaine, des dispositifs qui pourront répondre aux enjeux prioritaires de la transition écologique et énergétique. »

Jean-Yves Flochon
Vice-président du
Département de l'Ain
délégué à l'agriculture,
à la préservation
de la biodiversité et
des ressources et à
l'environnement

« La filière forêt-bois de l'Ain représente un tissu industriel local dense. Depuis une dizaine d'années, à travers ses livres blancs, le Département agit pour permettre l'accroissement du potentiel forestier par des investissements renforcés, avec l'ouverture d'aides aux travaux sylvicoles, le soutien aux entreprises locales de la filière ou encore le pilotage de l'action construction en bois local par FIBOIS 01 pour le maintien des emplois non délocalisables. Aujourd'hui, avec le changement climatique, il est urgent d'adapter les pratiques avec une double dimension économique et environnementale. Ensemble, forestiers, exploitants, scieurs, propriétaires sylvicoles et collectivités avons un rôle majeur à jouer pour mettre en place des actions adaptées aux spécificités et aux besoins du territoire. C'est tout l'enjeu de ces Assises du bois et de la forêt de relever, ensemble, les défis d'une gestion durable des ressources forestières de l'Ain. »

JEUDI 21 OCTOBRE 2021 : ASSISES DÉPARTEMENTALES DU BOIS ET DE LA FORÊT

➔PROGRAMME

• 13 h 30 : accueil / Espace André-Malraux, Nantua

• 14 h 00 : allocutions de Jean-Pascal Thomasset, maire de Nantua, et de Jean Deguerry, président du Département de l'Ain

• 14 h 30 : conférence de Nathalie Mionetto, chargée de territoire Nord-Est FCBA (Forêt Bois Cellulose Ameublement) sur la problématique de la gestion forestière et de l'adaptation au changement climatique

• 15 h 30 : table ronde « Comment concilier préservation et ressource forestière ? »
Anthony Auffret, directeur ONF Ain-Rhône-Loire
Hugues Deregnaucourt, directeur départemental du SDIS de l'Ain
Lucien Maire, vice-Président de Haut-Bugey Agglomération
Laurent-Paul Nachury, président Usylvain

• 16 h 00 : table ronde « Quel est le rôle du reboisement dans l'aménagement du territoire à l'heure de la transition écologique et énergétique ? »
Damien Ardiet, directeur SAFER
Patrick Chaize, président des COFOR et sénateur de l'Ain
Martial Guébin, chargé de mission ALEC 01
Clément Ribier, chef d'unité « Suivi des entreprises agricoles et forestières», service Agriculture et Forêt, DDT Ain

• 16 h 30 : table ronde « Comment garantir un usage local de la ressource ? »
Damien Abad, député, conseiller départemental
Christian Collard, président de CAP architectes
Cyrille Ducret, président des exploitants forestiers et scieurs de l'Ain
Norbert Heritier, vice-président de FIBOIS 01
Stéphane Vives, président du Comité territorial Xylofutur

• 17 h 00 : synthèse et clôture des Assises par Jean-Yves Flochon, Vice-président du Département de l'Ain délégué à l'agriculture, à la préservation de la biodiversité et des ressources et à l'environnement

➔PARTENAIRES

Etat, Commissariat de Massif du Jura, Direction départementale des Territoires de l'Ain, ADEME, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Haut-Bugey Agglomération, FIBOIS 01 (Fédération Interprofessionnelle du bois), ALEC 01 (Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain), SDIS, ONF (Office National des Forêts), CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière), Usylvain (Union des Sylviculteurs de l'Ain), COFORET (Coopérative Forestière), Fransylva AuRA, COFOR 01 (communes forestières de l'Ain), SAFER, GEFSA (Groupement des Exploitants Forestiers et Scieurs de l'Ain), CAP Architecture, CAUE, FCBA (Forêt Bois Cellulose Ameublement), Xylofutur...

LA FILIÈRE FORÊT-BOIS DANS L'AIN

➔UNE RESSOURCE CRÉATRICE DE RICHESSES, D'EMPLOIS ET D'ÉCONOMIE

Avec près de 1 350 entreprises générant plus de 5 500 emplois dans l'Ain, la filière forêt bois constitue un secteur important de l'économie départementale qui façonne également les paysages et l'environnement du département de l'Ain. Même si la ressource forestière, et l'activité qui en découle, se situent principalement en zone de montagne, une part importante des richesses forestières (bois précieux, peupliers) et des savoir-faire est localisée en plaine.

Avec plus de 204 000 hectares, l'Ain bénéficie d'une couverture forestière supérieure à la moyenne nationale (35 % dans l'Ain contre 31 % en France). Le taux de boisement dépasse même les 60% pour des communes situées en zone de montagne.

La forêt de l'Ain assure un niveau de production qui situe le département au premier rang pour le sciage des feuillus et résineux avec 24 scieries sur le territoire et au septième rang de la production régionale en matière de récolte totale et de récolte pour le bois d'oeuvre pour le chêne, le hêtre, le frêne-merisier et le peuplier. La marge de progression est encore importante puisque seule la moitié de la production biologique annuelle de la forêt est récoltée à l'heure actuelle. La surface forestière départementale est détenue aux trois quarts par 60 000 propriétaires privés, et pour un quart par les propriétaires publics (Etat, Communes et établissements publics). La forêt publique se caractérise davantage par des peuplements de résineux alors que la forêt privée est composée essentiellement de feuillus.

➔L'AMBITION DU DÉPARTEMENT : STRUCTURER LA FILIÈRE BOIS ET FÉDÉRER L'ENSEMBLE DES ACTEURS POUR RÉPONDRE AUX NOUVEAUX ENJEUX

La filière forêt-bois est en pleine évolution, l'innovation est au coeur du développement des entreprises qui doivent non seulement répondre aux enjeux de développement durable mais aussi assurer la transmission de leurs valeurs et la pérennité de leurs métiers.

C'est ainsi que depuis deux ans, une antenne du pôle de compétitivité de Xylofutur est installée sur le pôle bois de Plateau d'Hauteville au côté des centres de formation de l'Ecole du Bois et de la MFR.

Concernant les enjeux environnementaux, les forêts aindinoises sont une ressource naturelle essentielle pour la biodiversité du territoire et la réduction de l'empreinte carbone. Le rapport du GIEC indique que l'évolution du climat sur notre écosystème est 10 fois plus rapide que le temps forestier qui lui est beaucoup plus long à réagir et à s'adapter. Les dégâts causés par le scolyte sur l'épicéa dans les forêts aindinoises en est un des premiers exemples. Egalement, des scénarios prévoient une perturbation du fonctionnement des arbres avec des dépérissements et un impact sur la biodiversité, une augmentation du risque d'incendies, des modifications des pathogènes (insectes, champignons...) qui viendront fragiliser les forêts, perturbant leur fonction de stockage du carbone nécessaire à la photosynthèse.

Face aux besoins d'innovation et d'adaptation de la filière, dans le contexte de changement climatique, le Département de l'Ain a pour ambiton de structurer la filière bois et de fédérer l'ensemble des acteurs.

UNE POLITIQUE AMBITIEUSE EN FAVEUR DE LA FILIÈRE

Le Département de l'Ain, à travers ses livres blancs, mène une politique forte et ambitieuse afin de structurer la filière et fédérer l'ensemble des professionnels.

Il apporte son soutien à l'investissement auprès des entreprises locales de la filière, riches de savoir-faire et génératrices d'emplois. Le Département a versé 450 000 € de subventions en investissements aux entreprises de la filière sur les 6 dernières années pour permettre la réalisation de plus de 1 800 000 € d'investissement dans l'Ain. Sur les 10 dernières années, le Département a apporté 1 500 000 € d'aides pour la plantation représentant un montant total de 3 500 000 € investis par la forêt publique et privée pour la restructuration et le renouvellement des massifs.

➔2020-2023 : 4E LIVRE BLANC DE LA FILIÈRE BOIS

Le nouveau livre blanc, voté en février 2020, s'inscrit dans une démarche transversale de transition énergétique et écologique. Il intègre une double dimension économique et environnementale. Le soutien à la filière se décline selon 3 axes. Les enjeux de transition énergétique et de développement durable sont traités en transversalité dans chacune des actions proposées.
La coordination et la mise en oeuvre du livre blanc de la filière bois de l'Ain sont assurées par FIBOIS 01 et ALEC 01.

Axe 1 - La forêt aindinoise

- Gérer et préserver la forêt aindinoise ;
- Exploiter durablement la forêt aindinoise ;
- Construire la ressource forestière de demain.

Axe 2 - Les entreprises et l'industrie du bois

- Consolider l'activité des entreprises de travaux forestiers ;
- Accompagner la modernisation des entreprises de la 1ère et 2nde transformation ;
- Favoriser les démarches d'innovation des entreprises de la filière.

Axe 3 - La filière bois de demain

- Valoriser et développer la filière locale ;
- Promouvoir et préserver les métiers du bois ;
- Communiquer et dialoguer autour de la filière bois

Pour mettre en oeuvre le livre blanc de la filière forêt bois 2020-2023, le Département dispose de crédits au titre de la politique du développement du territoire (487 680,40 €) et de la politique environnementale (45 500 €), soit un montant global de 533 180,40 € pour l'année 2021.

➔CHIFFRES CLÉS

204 000 hectares de forêt
1 350 entreprises
5 500 emplois
24 scieries, ce qui place l'Ain au 1er rang pour le sciage
1 Pôle de compétitivité : Xylofutur
1 Maison du bois à Cormaranche-en-Bugey : VisioBois
5 établissements de formation
L'Ain, 1er département de la région AURA pour le sciage de feuillus, de sapin et épicéa

AIN 01
le Département

CONTACT PRESSE
Conseil départemental de l'Ain - Direction de la communication - Céline Moyne-Bressand
Tél. 04 74 22 98 33 - celine.moyne-bressand@ain.fr

www.ain.fr